



Plan fédéral « Citoyens du Sport » FFTir



Version avec annexes mise à jour octobre 2017

INTRODUCTION

Dans le cadre de la commande du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports relative aux plans fédéraux « Citoyens du Sport » (CS), **la FFTir s'engage de manière décisive avec la conception d'un plan visant à promouvoir les valeurs éducatives et citoyennes de la République par le sport**. La fédération voit dans ce projet l'opportunité de réfléchir sur les valeurs qu'elle souhaite défendre, leur donner du sens et les faire vivre aux différents échelons territoriaux auprès de l'ensemble des acteurs (tireurs, entraîneurs, formateurs, arbitres, dirigeants et bénévoles). La FFTir a conscience de l'enjeu sous-tendu par un tel plan, celui de rendre le Tir sportif plus accessible, en lui associant l'image d'une activité favorisant le « mieux vivre ensemble » et respectueuse des valeurs du sport.

Cependant, de façon à asseoir la réflexion de ce plan dans la durée, il apparaît important de **replacer son écriture dans son contexte**. À savoir, son caractère prioritaire pour le ministère, nécessite une réponse immédiate mais aussi un engagement à plus long terme avec l'inscription du plan CS dans le projet fédéral de la prochaine olympiade. En outre, le département développement nouvellement créé au sein de la FFTir, en charge de la prise en compte des priorités ministérielles comme levier de développement pour le Tir sportif, apparaît comme un acteur clé pour approfondir l'état des lieux, coordonner la mise en œuvre, évaluer et ajuster la stratégie. L'ensemble des propositions rédigées dans ce plan a donc vocation à donner matière aux élus du prochain mandat, pour décider des nouvelles actions à mettre en œuvre dans le cadre du plan « CS ». Les données seront également revisitées au regard des résultats du diagnostic établi par le département développement dans un avenir proche. Comme nous l'avons évoqué, il est important d'insuffler une dynamique dès à présent pour inciter à la réflexion et encourager les actions futures. Aussi, des évolutions pour les actions ayant déjà été engagées au cours du mandat en cours pourront d'ores et déjà débiter et être mises en œuvre pour la saison sportive 2015-2016 en leur donnant une nouvelle envergure en résonance avec le plan « CS », elles seront plus spécifiquement développées en dernière partie.

Par ailleurs, **circonscrire le champ du plan « CS » à la FFTir** apparaît d'emblée nécessaire. En effet, si le volet promotion par le sport des valeurs citoyennes de la République s'adresse à tous, la promotion du Tir sportif pour le rendre accessible à des publics pour le moment éloignés de sa pratique est un point plus sensible car on ne peut rendre anodin, l'utilisation des armes, même au titre exclusif de matériel sportif. Aussi, la FFTir s'orientera plus particulièrement sur des publics cibles tel que les féminines, les personnes en situation de handicap et les scolaires et universitaires et sur les territoires inscrits en zone de revitalisation rurale dans une logique d'accès égalitaire.

La FFTir présente donc un **plan « CS » s'articulant autour de six thématiques**, abordées chacune sous l'angle d'un état des lieux, des enjeux, des actions proposées et de l'évaluation. Elles couvrent les champs suivants :

- les valeurs portées et promues,
- l'intégration des valeurs dans les cursus de formation,
- les comportements contraires aux valeurs du sport,
- l'offre de pratique continue, diversifiée et de qualité pour tous,
- l'engagement des jeunes,
- les événements sportifs au service des populations et des territoires.

Une dernière partie sera consacrée aux bilan des actions sur la saison 2015-2016 et les projets sur la saison 2016-2017.

LES VALEURS PORTÉES ET PROMUES

➤ L'état des lieux

- Les valeurs véhiculées par la FFTir

L'éthique de la FFTir repose sur une charte et sur les valeurs et qualités définies dans le dispositif « Cibles Couleurs ».

« Charte éthique »

« L'éthique de la FFTir repose sur les valeurs originelles qui ont construit ses bases en organisant une pratique sportive du tir.

Elle implique :

- le respect de l'arme en tant que matériel sportif,
- une pratique exclusivement sur des cibles, qu'elles soient fixes, mobiles ou cassables, de papier (cible), métalliques (gong) ou d'argile (plateau), telles que définies par les fédérations internationales auxquelles nous adhérons,
- l'interdiction absolue de viser quelqu'un sous peine de radiation,
- le strict respect des règles et des comportements de sécurité édictés par la FFTir ainsi que par les fédérations internationales gérant les différentes disciplines sportives de tir. »

La démarche d'apprentissage « Cibles Couleurs » créée par la FFTir associe une valeur et une qualité à chaque niveau de la progression.

Valeurs et qualités du dispositif « Cibles Couleurs »



- La promotion des valeurs

La « Charte éthique » est aujourd'hui mise en avant sur [le site Internet de la FFTir](#) et incluse dans le manuel de découverte du tireur.

Les valeurs et qualités sont définies dans le manuel du formateur « Cibles Couleurs », des affiches de promotion sont mises à la disposition des clubs (valeurs et qualités, code de conduite écoles de tir), un cahier de jeux sur ce thème a été réalisé dans le cadre du circuit ludique du championnat de France (CdF) Écoles de Tir 2015. Ces documents sont disponibles [en téléchargement](#) sur le site de la FFTir.

➤ Les enjeux

De part sa singularité et son histoire, la FFTir a déjà réfléchi aux valeurs qu'il lui semblait indispensable de mettre en avant pour que le tir soit un sport à part entière où l'arme est considérée comme un équipement sportif. Il apparaît important de partir des fondements mis en évidence dans l'état des lieux pour les renforcer. Nous nous posons donc les questions suivantes :

- **Comment rendre, l'adhésion à la « Charte éthique » de la FFTir et à son respect, un préalable incontournable à la pratique du Tir sportif de loisir ou de compétition ?**
- **Comment au delà d'une déclaration d'intention, faire vivre par des actes concrets les valeurs et qualités exposées dans le dispositif « Cibles Couleurs » ?**

➤ Les actions proposées

Pour répondre à ces problématiques, la FFTir pourrait **rendre incontournable la « Charte éthique »** :

- en l'incluant dans son règlement intérieur et celui de ses organes déconcentrés,
- en y ajoutant un item lié aux valeurs du dispositif « Cibles Couleurs », tel que l'obligation « de s'inscrire dans une démarche visant au respect des valeurs et qualités définies dans le dispositif « Cibles Couleurs » »,
- en la diffusant auprès du plus grand nombre d'acteurs (différents supports de promotion),
- en y faisant référence dans les différents écrits de la FFTir (convention des sportifs haut niveau, documents d'arbitrage, de formation ...)

Parallèlement, **une campagne de sensibilisation** sur la valorisation de comportements exemplaires pourrait être organisée. Dans ce cadre, la FFTir a déjà constaté des tenues trop disparates et parfois non adaptées lors des compétitions, elle débute donc la mise en place d'un dress-code sur les pas de tir de compétition et sur les cérémonies protocolaires. Des affiches sont en projets pour valoriser :

- des tenues permettant de développer le sentiment d'appartenance à une même fédération,
- la diversité des pratiques et des pratiquants (différentes disciplines et acteurs),
- des messages en lien avec les valeurs citoyennes.

Dans le cadre de la création d'un espace « développement » **sur le site Internet de la FFTir, une page spécifique sur les valeurs** pourrait être créée, elle inclurait :

- la présentation détaillée des valeurs et qualités,
- des outils pédagogiques pour les clubs (ex : créé de nouvelles fiches de jeux pour différentes tranches d'âge dans la suite du cahier de jeux de 2015),
- la diffusion des outils du ministère (notamment pôle ressource sport, éducation, mixité et citoyenneté),
- des fiches de partage d'expériences mettant en avant les projets mis en œuvre au sein des clubs dans le cadre du plan « CS ».

Enfin, des **appels à projet en relation avec les thématiques du plan « CS »** pourraient être mis en place, les gagnants seraient récompensés dans le cadre du CdF Écoles de Tir.

➤ L'évaluation

Elle pourrait être faite par le biais des critères suivants :

- intégration de la « Charte éthique » du tireur dans le règlement intérieur de la FFTir,
- création de l'espace « valeurs et citoyenneté » dans l'espace développement du site de la FFTir, puis analyse de la visite des pages et du nombre de téléchargement,
- nombre d'affiches (et autres documents de promotion) distribuées dans le cadre de la campagne de sensibilisation,
- ressenti sur le terrain (enquête).

L'INTÉGRATION DES VALEURS DANS LES CURSUS DE FORMATION

➤ L'état des lieux

• Tireur

Comme cela a été mis en avant dans la partie sur les valeurs promues par la FFTir, le dispositif « Cibles Couleurs » intègre les valeurs et qualités qu'il semble important de développer chez les tireurs. À ce jour, le dispositif est réservé aux jeunes tireurs, il représente depuis 2004 :

- 22 183 licenciés inscrits,
- 694 clubs engagés,
- 37 823 grades délivrés.

Le programme donne les orientations à suivre à chaque étape de la progression y compris dans les savoir-être à acquérir. De nombreux outils pédagogiques pour faire progresser et évaluer les tireurs ont été créés et mis à disposition des formateurs mais uniquement relatifs aux savoir-faire technique.

« Cibles Couleurs » est uniquement destiné aux jeunes tireurs. Les adultes ne sont pas concernés par ce dispositif, hormis dans le cadre des formations de formateurs. Elle ne couvre pas l'ensemble des disciplines de la FFTir. Elle a été conçue en fonction des Écoles de tir, des Cadets et Juniors. La Carabine et le Pistolet précision servent de support pour les niveaux blanc à vert. À partir du niveau bleu, une ouverture sur de nouvelles disciplines et épreuves est proposée. Cela concerne actuellement uniquement la Carabine trois positions, le Pistolet vitesse, l'Arbalète field et la Cible mobile.

Enfin, des passerelles existent vers les fonctions d'arbitres et de formateurs mais ne sont pas réellement efficaces et sont inexistantes vers les rôles de dirigeants.

• Formateur :

Les formateurs sont tous formés au dispositif « Cibles Couleurs » de part leur formation initiale ou continue (Certificat de spécialité labellisation « Cibles Couleurs »). Les formations abordent de façon générale l'éthique de l'encadrant mais les outils pédagogiques relatifs aux valeurs n'étant pas encore créé, la formation sur les valeurs et qualités n'est pas approfondie.

• Arbitre :

La formation des arbitres est indépendante des dispositifs de formation des tireurs et formateurs. Le seul lien avec le dispositif « Cibles Couleurs » se fait par le biais de l'arbitre jeune où le prérequis est la cible verte. La formation de l'arbitre intègre la posture à adopter conforme à l'éthique de l'arbitrage.

• Dirigeant et bénévole

À ce jour, la FFTir ne met plus en place de formation pour les dirigeants considérant les CROS et les CDOS comme les ressources en formation.

➤ Les enjeux

- **Quels outils donner à l'ensemble des acteurs pour faire vivre concrètement les valeurs et qualités définies par le dispositif « Cibles Couleurs » ?**
- **La formation dispensée par les CROS et les CDOS est-elle suffisante ou une formation spécifique doit être mise en place pour les dirigeants de la FFTir ?**

➤ Les actions proposées

Le nouvel éclairage apporté par le plan « CS » peut être l'occasion pour l'ensemble des cursus de formation de :

- revoir les contenus de formations afin qu'ils intègrent d'avantage les priorités ministérielles (valeurs du sport, développement durable, féminisation, santé et handicap),
- créer des ponts entre les formations des différents acteurs afin de favoriser les échanges,
- utiliser comme fil directeur des différents parcours « Cibles Couleurs » pour apporter une cohérence globale.

Plus spécifiquement, chaque cursus de formation doit être revisité. Nous proposerons les actions suivantes :

- **Pour la formation des formateurs/entraîneurs bénévoles et professionnels :**

- renforcer l'enseignement des valeurs portées par la fédération dans les différents programmes,
- donner à réfléchir sur l'éthique de l'encadrant / entraîneur,
- donner des pistes et des outils aux formateurs pour inculquer ces valeurs aux tireurs dont ils ont la charge.

- **Pour la formation des sportifs :**

- **ouvrir « Cibles Couleurs »** à tout licencié quel que soit son âge, la discipline pratiquée, sa motivation (loisir jusqu'à la compétition de haut niveau) pour l'amener dans une démarche de progression **ce qui permettrait de toucher les 180 000 licenciés issus de 1 616 clubs** (août 2015),
- ouvrir « Cibles Couleurs » dès l'initiation jusqu'au plus haut niveau, en cohérence avec les valeurs du sport (savoirs, savoir-faire, savoir-être du dispositif « Cibles Couleurs »),
- sensibiliser les sportifs de haut niveau sur l'exemplarité dont ils doivent faire preuve en tant qu'ambassadeur de leur discipline.

- **Pour la formation des arbitres :**

- les sensibiliser au rôle qu'ils ont à jouer dans la promotion des valeurs du sport,
- réfléchir à l'éthique de l'arbitre,
- intégrer « Cibles Couleurs » à leur formation.

- **Pour la formation des encadrants bénévoles et des dirigeants :**

- évaluer les besoins en formation des dirigeants,
- mettre en place une formation spécifique (initiale et continue) intégrant « Cibles Couleurs ».

➤ L'évaluation

Elle pourrait être faite par le biais des critères suivants :

- refonte des contenus de formation pour intégrer les priorités ministérielles et créer des passerelles efficaces,
- outils créés et mis à disposition des acteurs,
- nombre de personnes ayant été formé.

LES COMPORTEMENTS CONTRAIRES AUX VALEURS DU SPORT

➤ L'état des lieux

La FFTir ne fait pas l'objet d'actes violents par ses supporters, ses compétiteurs ... comme on peut le voir dans d'autres sports. Cependant, les 180 000 licenciés de la FFTir font partis de la société française, il serait donc illusoire de penser qu'elle n'est en aucun cas concernée par des actes contraires aux valeurs citoyennes.

De part le caractère dangereux de l'arme, la FFTir a mis en avant et défendu depuis toujours des règles de sécurité très strictes appliquées dans l'encadrement de la pratique dès la phase de découverte. De plus, la FFTir travaille déjà en relation avec les services de police dans le cadre de la délivrance des autorisations de détention d'armes de façon à prévenir les pratiques déviantes. Un usage de l'arme autre que celui purement sportif ne peut donc être envisagé et les dérives sont à la marge et traitées de façon appropriées. Le Président de la FFTir peut saisir la commission de discipline pour envisager les sanctions à prendre le cas échéant.

Pour les violences psychologiques, sexuelles et comportements discriminants, les difficultés n'apparaissent pas de façon évidente. Cependant, certains faits émergent de façon isolée mais aucun outil de recensement n'a été mis en place à ce jour.

➤ Les enjeux

- **Comment valoriser la bonne application des règles de sécurité sur et en dehors des pas de tir ?**
- **Comment identifier les faits relevant de violences psychologiques, sexuelles ou comportements discriminants ? Comment réagir dans le cas où ces violences seraient identifiées ?**

➤ Les actions proposées

La mise en place d'un **rapport annuel présentant les faits ou relevant justement l'absence d'acte violent en lien avec le Tir sportif**. Ce rapport serait établi sur la base du recensement des comportements contraires aux valeurs du sport dans le cadre :

- des compétitions en utilisant les fiches d'incident à l'usage des arbitres et en les adaptant si besoin pour faire ressortir ces faits,
- de la vie associative (y compris stages d'entraînement) en créant des fiches d'incidents mises à la disposition des entraîneurs et des présidents de clubs et organes déconcentrés.

En parallèle pourrait être mis en place :

- une **procédure permettant d'établir une échelle de sanctions**,
- un fichier permettant de faire des statistiques.

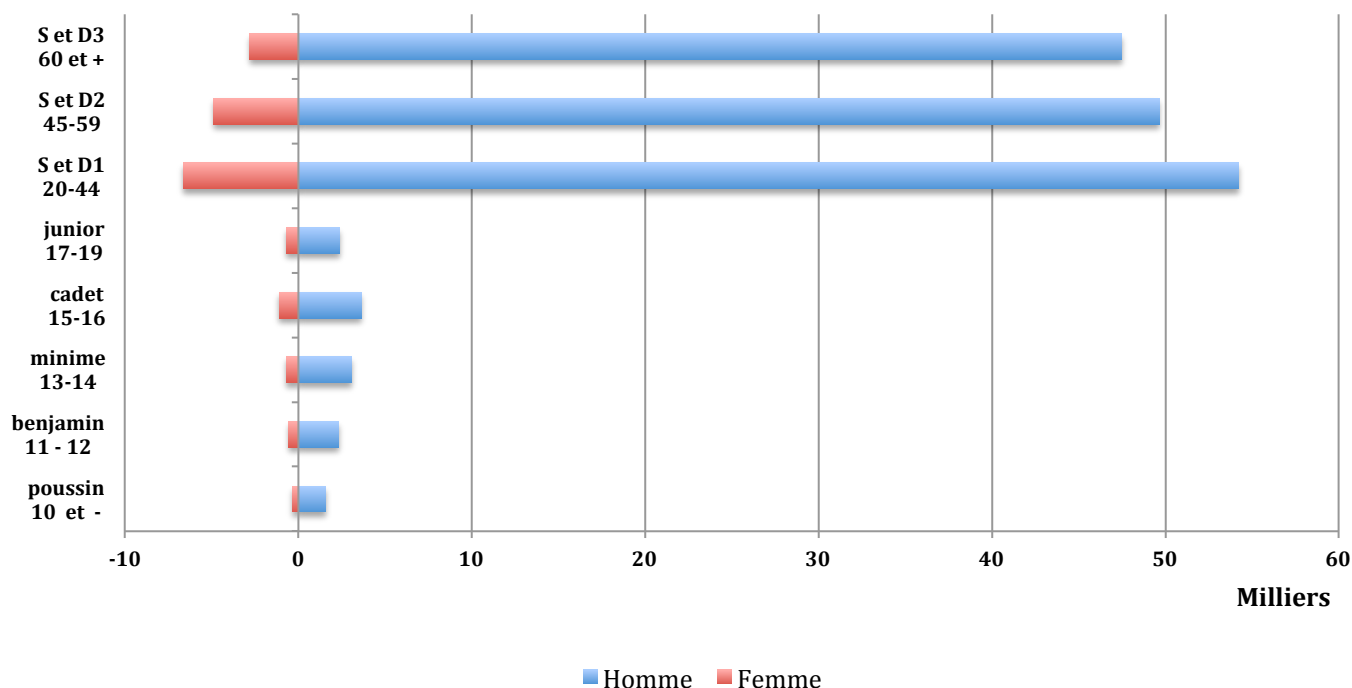
➤ L'évaluation

Elle pourrait être faite par le biais des critères suivants :

- production d'un rapport annuel,
- création des procédures permettant d'établir les sanctions,
- évolution des chiffres.

L'OFFRE DE PRATIQUE CONTINUE, DIVERSIFIÉE ET DE QUALITÉ

Pyramide des âges licenciés FFTir saison 2014-2015



Les jeunes de moins de 20 ans représentent 9% de la population totale des licenciés de la FFTir et les plus de 60 ans représentent un peu plus de 27% des licenciés. La FFTir a mis en avant un fort pourcentage de réactivation de licence après une période d'arrêt. L'accroche des jeunes aujourd'hui est donc un gage de renouvellement et de bonne santé pour la fédération demain.

➤ L'état des lieux

• Continuité

En matière de sport et scolaire et universitaire :

Une convention de partenariat est signée avec la FFSU et est en cours de signature avec l'UNSS. Des circuits de compétition sont mis en place avec ces deux fédérations en partenariat avec la FFTir, le CdF FFSU représente 90 tireurs et l'UNSS 80 tireurs. Au regard du nombre de jeunes pratiquant le Tir sportif (cf. pyramide des âges), on peut supposer un potentiel de développement important.

La FFTir a entamé sur la saison 2014-2015 une démarche avec ces deux fédérations pour développer la pratique du Tir sportif en milieu scolaire et universitaire. Les actions suivantes ont déjà émergées :

- rédaction de la convention de partenariat avec l'UNSS,
- organisation d'un CdF commun UNSS/FFSU pour mutualiser les moyens et donc offrir une prestation de meilleure qualité et créer des passerelles entre les deux circuits,
- redynamisation du circuit de formation « Jeune Officiel » (JO) UNSS en mettant un arbitre FFTir référent arbitrage UNSS pour apporter ses compétences,
- communication sur les circuits de compétition auprès des différents acteurs de la FFTir (responsables régionaux entraînement, arbitrage, formation et jeunes potentiellement intéressés sur le CdF 10 mètres)

• Diversité

Dans le cadre d'une offre de pratique adaptée au plus grand nombre :

La FFTir a travaillé sur des supports de promotion notamment avec le Tir laser, un diplôme de découverte est mis à la disposition des clubs. Le circuit ludique sur le CdF Écoles de Tir est également un support permettant de faire découvrir différentes activités aux plus jeunes.

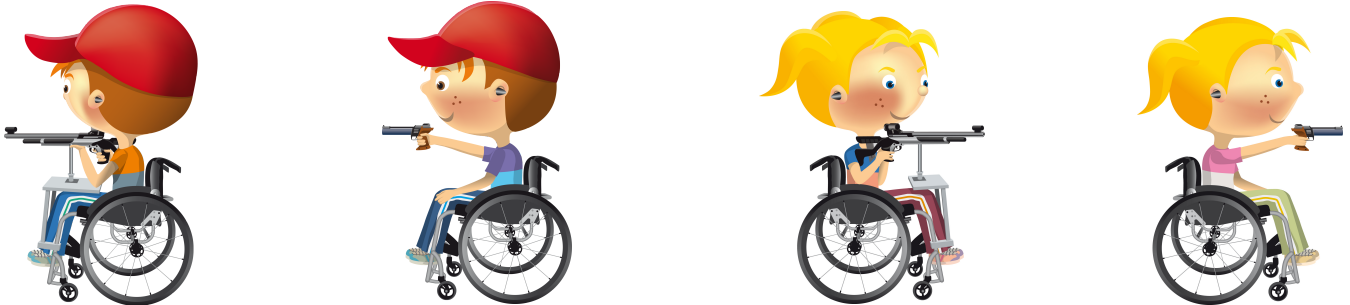
Concernant l'intégration des personnes en situation de handicap :

Une convention de partenariat est signée depuis 1998 entre la FFTir et la FFH. À ce jour, au regard de l'activité des personnes en situation de handicap mentale, il n'y a pas de convention avec la FFSA. On peut également noter depuis 2000, l'accueil du CdF handisport de Tir sportif sur le championnat de France 10 mètres. Ce rassemblement des deux CdF a été vécu comme un moment fort de l'étape d'intégration.

Depuis 2014, la FFTir met en place une formation continue pour ses formateurs dont l'objectif est d'améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap dans les clubs de la FFTir.

En 2015, les deux personnages symbolisant la progression « Cibles Couleurs » ont été dessinés en fauteuil pour promouvoir « l'handitir ».

La FFTir considérant l'intégration des personnes en situation de handicap comme un secteur de développement à part entière, de nombreuses pistes ont été envisagées et seront reportées dans un plan de développement « handitir » en cours de rédaction. Une lettre pour le PRNSH est, quant à elle, en cours de finalisation.



La pratique des jeunes et notamment des féminines :

L'âge de décrochage des jeunes correspond au passage de cadet à junior. Pour les garçons on observe une chute des effectifs de moins 34 % et pour les filles moins 38 % entre ces deux catégories d'âge.

Les filles représentent 20,7% des effectifs sur les catégories jeunes alors qu'elles ne représentent plus que 8,5% sur les catégories séniors.

La pratique dans les territoires en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) :

À ce jour la FFTir n'a pas analysé finement l'implantation de ses infrastructures au regard de ce critère. Cependant, on peut mettre en évidence les constats suivants : les stands de Tir sportif ont été le plus souvent implantés à leur création en dehors des villes mais l'expansion urbaine les a rapprochés des habitations créant parfois des conflits de voisinage (nuisances sonores liées à l'activité). Parallèlement, l'augmentation du nombre de licenciés pose la question de la capacité d'accueil des stands pour absorber ces nouveaux pratiquants. Ces deux phénomènes conjugués entraînent des projets d'agrandissement, de délocalisation et de création de nouveaux stands de tir.

• Qualité

On peut considérer que le projet éducatif de la FFTir prend forme au travers du dispositif « Cibles Couleurs », il est réservé aux jeunes mais propose de nombreux outils aux formateurs transposables à tous les publics. Il n'y a pas, pour le moment, de démarche qualité ou de labellisation mise en place pour les clubs.

➤ Les enjeux

- **Comment pérenniser les démarches entreprises avec l'UNSS et la FFSU pour renforcer la continuité éducative ?**
- **Comment accueillir et fidéliser les publics cibles (handicap, féminine, jeunes) ?**
- **Comment accompagner les clubs de la FFTir pour entrer dans une démarche qualité ?**
- **Comment prendre en compte les ZRR dans les projets d'agrandissement, délocalisation et création de stands ?**

➤ Les actions proposées

• Continuité

Scolaire et universitaire :

- concevoir un plan « Tir en milieu scolaire et universitaire »,
- finaliser la signature de la convention avec l'UNSS avec des avenants annuels opérationnels puis organiser une déclinaison au plan régional,
- valoriser la formation Jeune Officiel UNSS en créant des passerelles avec l'arbitre jeune FFTir,
- consolider l'organisation du CdF commun UNSS/ FFSU pour en faire un réel événement de promotion pour le Tir sportif en milieu scolaire et universitaire,
- création d'un espace sport scolaire sur la partie développement du site Internet de la FFTir,
- proposer une offre de formation aux enseignants EPS primaire, secondaire, lycée et université,
- créer des documents pédagogiques à destination des enseignants d'EPS et des parents.

• Diversité

Dans le cadre d'une offre de pratique adaptée aux motivations de tous les licenciés, notamment des publics cibles :

- étudier plus finement les caractéristiques des publics cibles,
- identifier les bonnes pratiques existantes pour les modéliser et les rendre transposables,
- développer des outils au service des clubs pour améliorer leurs actions envers les publics cibles,
- organiser des actions de promotions sur les compétitions.

Handitir :

Voir le plan spécifique handicap FFTir mettant en avant un développement maîtrisé et durable des activités physiques pour les Personnes en situation de handicap en partenariat avec la FFH.

La pratique des jeunes :

- s'engager dans des actions de promotion touchant le public jeune,
- créer des épreuves spécifiques pour les cadets adaptées à leur motivation de façon à valoriser cette catégorie d'âge.

La pratique féminine :

Voir plan de féminisation

- participer aux manifestations touchant le public féminin (24h du sport féminin, journée de la femme ...),
- développer des épreuves mixtes.

La pratique dans les territoires en ZRR :

- analyser la répartition géographique des stands sur le territoire en prenant en compte les ZRR,
- détecter les territoires en ZRR où une implantation de stand serait possible.

• Qualité

La première démarche serait d'établir un document à destination des clubs de façon à ce qu'ils puissent s'auto évaluer pour entrer dans une démarche qualité.

Pouvoir identifier l'offre de pratique des clubs pour orienter les publics dans les structures adaptées.

➤ L'évaluation

Elle pourrait être faite par le biais des critères suivants :

- évolution des chiffres UNSS et FFSU,
- évolution des chiffres des jeunes licenciés,
- évolution des chiffres des féminines,
- nombre de clubs répertoriés dans [l'handiguide des sports](#).

L'ENGAGEMENT DES JEUNES

➤ L'état des lieux

Se licencier à une fédération sportive implique d'adhérer à des valeurs citoyennes, civiques et donc à un idéal commun qui passe avant tout par le plaisir d'être ensemble. L'engagement associatif peut donc prendre différentes formes au sein de la FFTir.

• Arbitre

Un dispositif « arbitre jeune » est mis en place depuis 2010 pour les plus de 16 ans. Mais seul 17 jeunes ont été validés par ce biais sur toute la France. L'accès à la formation se fait par le circuit « classique » à partir de 18 ans. On compte en ce début de saison :

- 2242 arbitres diplômés dont 1644 à jour de leur diplôme,
- 25 arbitres de moins de 20 ans dont 22 à jour de leur diplôme,
- 80 arbitres de moins de 30 ans dont 58 à jour de leur diplôme,
- la moyenne d'âge du corps arbitrale est de 60 ans pour les diplômés et 59,5 pour les arbitres à jour de leur diplôme.

• Formateurs bénévoles et professionnels

L'encadrement du Tir sportif est très peu professionnalisé, la formation des encadrants bénévoles est structurée, le règlement du brevet fédéral d'animateur (1^e échelon) prévoit l'accès à la formation à partir de 16 ans et l'initiateur à partir de 18 ans (âge identifié au début de la formation).

On dénombre aujourd'hui, 7492 formateurs (bénévoles et professionnels)

- les plus jeunes formateurs ont aujourd'hui 24 ans,
- 166 formateurs ont moins de 30 ans,
- la moyenne d'âge est de 60 ans.

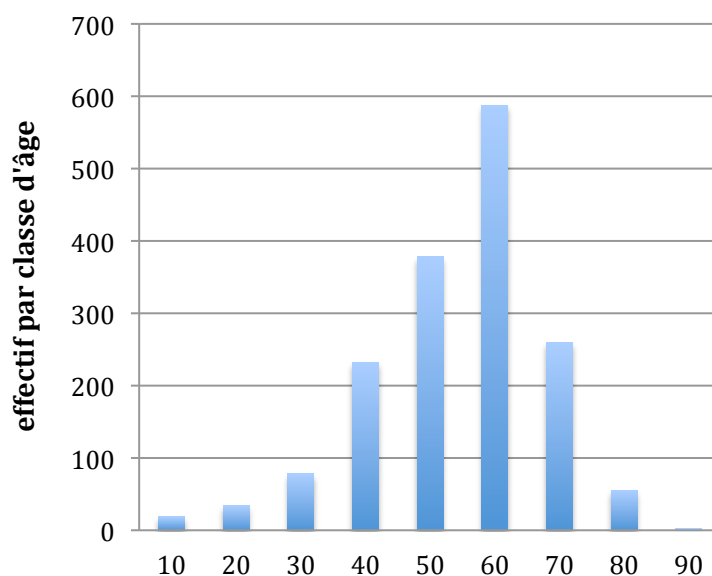
• Bénévoles actifs et dirigeants

Le bénévolat a une place très importante dans le fonctionnement au quotidien des clubs de Tir sportif (ouverture de stand, organisation de manifestations de l'échelon local au niveau national ...). À ce jour aucune étude n'a été réalisée pour chiffrer cet engagement.

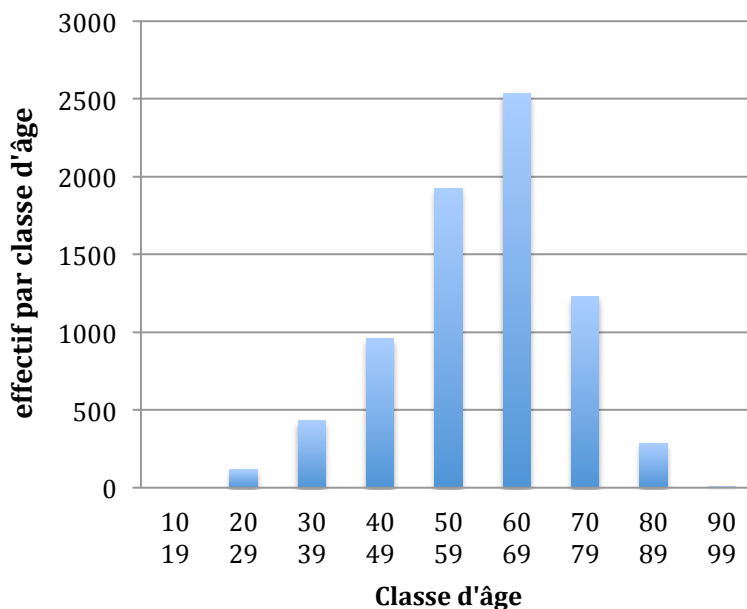
Les statuts de la FFTir prévoient au niveau national une place réservée pour un jeune au comité directeur. Les autres échelons territoriaux ne prennent pas en compte ce critère.

Parallèlement la FFTir ne met plus en place aujourd'hui de formations pour ses dirigeants, les jeunes n'en bénéficient donc pas.

Âge des arbitres à jour de leur diplôme



Âge des formateurs bénévoles et professionnels



➤ Les enjeux

- **Comment la FFTir peut-elle inciter les jeunes à s'engager au delà du dispositif réglementaire actuel ?**

➤ Les actions proposées

Pour l'ensemble des secteurs où les jeunes pourraient s'investir :

- créer des passerelles efficaces (organisées, fonctionnelles et attrayantes) entre la formation des tireurs et celles de formateurs, entraîneurs, arbitres et dirigeants afin de susciter des vocations,
- faire de tous les échelons « Écoles de tir » des compétitions « jeunes » à tous les niveaux d'organisation y compris arbitrage, formateur et bénévole.

• Arbitrage

L'investissement des jeunes dans les fonctions d'arbitrage pourrait être développé avec les actions suivantes :

- relancer un module de formation « Arbitre Jeune » au niveau national associé à une campagne de sensibilisation, promotion du rôle de l'arbitre,
- organiser des actions de sensibilisation sur les CdF Écoles de tir,
- nommer un référent « arbitre jeune »,
- mettre en place une formation au tutorat en arbitrage pour accompagner les jeunes dans leur fonction.

• Encadrement

Faciliter l'accès aux fonctions de formateur par le biais de :

- la conception d'un module de formation « formateur Jeune » au niveau national associé à une campagne de sensibilisation, promotion du rôle de formateur,
- la mise en place d'un module de formation « formateur Jeune » spécifique pour les jeunes inscrits dans les collectifs Haut Niveau (lien Parcours d'Excellence Sportive/ Parcours d'Entraînement Régional).

• Dirigeant

Dans le cas où une formation spécifique pour les dirigeants FFTir serait mise en place, une attention particulière serait portée pour :

- créer un module spécifique de formation « jeune dirigeant »,
- inclure une formation au tutorat dans la formation continue des dirigeants,
- investir les jeunes dirigeants dans l'organisation du CdF Écoles de tir,
- intégrer les jeunes repérés dans les stages de détection, collectifs HN à s'investir dans les actions portées par la FFTir (encadrement circuit ludique ...), Comités d'Organisation Locaux (COL) des compétitions. ..

• Bénévole

Dans le cadre de la formation du tireur avec le support de « Cibles Couleurs », proposer des actions à réaliser bénévolement dans le cadre de l'acquisition des comportements en adéquation avec les valeurs du sport (objectif n°1 de chaque niveau). Notamment pour la cible verte avec la valeur engagement, marron avec la qualité « responsabilité » et arc-en-ciel avec la qualité « autonomie ».

➤ L'évaluation

Elle pourrait être faite par le biais des critères suivants :

- nombre de jeunes formés et en activité dans les différents secteurs : arbitrage, formation, dirigeants,
- outils au service des formateurs pour lier l'engagement bénévole et la validation de l'objectif n°1 des niveaux de « Cibles Couleurs ».

LES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS AU SERVICE DES POPULATIONS ET DES TERRITOIRES

➤ L'état des lieux

D'un point de vue humain, la FFTir dispose d'un service technique fédéral structuré qui coordonne notamment la mise en place des manifestations d'envergure nationale. Il travaille pour chaque compétition avec un COL issu du tissu associatif de la FFTir. Depuis 10 ans, une démarche de structuration a été entreprise avec la mise en place de cahiers des charges permettant de mieux déterminer les différents champs d'action, le rétro planning, le rôle de chacun, les moyens alloués. Les conditions d'organisation pour assurer une bonne marche de la compétition au niveau sportif, logistique et technique sont suffisamment solides aujourd'hui pour s'appuyer sur ces manifestations pour engager des actions en lien avec le développement.

De part ses infrastructures, la FFTir se porte candidate ponctuellement à l'organisation de grands événements internationaux. L'investissement dans un Centre National de Tir Sportif (CNTS) basé à Châteauroux va permettre à la FFTir de se positionner régulièrement comme organisateur potentiel.

Ces différentes manifestations ont été l'occasion selon les opportunités de mettre en place certaines actions :

- participation des Sportifs de Haut Niveau (SHN) dans le cadre d'actions de promotion de l'activité, (séance de dédicaces ...).
- actions de promotion à destination du grand public,
- communication autour de l'actualité (JO, médailles ...)

➤ Les enjeux

- **Comment passer d'actions ponctuelles à une réelle démarche de projet structuré à long terme pour rendre ces manifestations plus conviviales, plus festives et favorisant le « mieux vivre ensemble » ?**
- **Comment amener le CNTS à être une vitrine de cette démarche ?**

➤ Les actions proposées

Travail avec les Commission Nationale Sportive (CNS) pour réfléchir aux enjeux propres à chaque discipline et aux actions pertinentes à mettre en place.

Intégrer au cahier des charges de compétitions ciblées :

- la dimension éco-responsable (utilisation d'écocup, tri sélectif, participation à l'économie locale)
- l'organisation d'actions de promotion.

La convention entre les SHN et la FFTir doit intégrer les éléments suivants :

- implication des SHN dans les actions de promotion sur les manifestations,
- être ambassadeur des valeurs de la FFTir,
- participer à la communication autour de l'actualité.

Formaliser et rendre incontournable la démarche éco-citoyenne dès la mise en place des premières manifestations sur le CNTS. Organiser sur le CNTS des regroupements en lien avec le plan « CS ».

➤ L'évaluation

Elle pourrait être faite par le biais des critères suivants :

- intégration de nouveaux items dans les cahiers des charges des compétitions et les conventions des SHN,
- nombre de manifestations concernées,
- actions de promotion réalisées,
- rôle joué par le CNTS.

Annexes

SAISON 2016-2017

➤ Les moyens humains alloués au plan « CS »

Dans le cadre de la contribution des agents au plan « CS », le tableau ci-dessous présente l'implication des acteurs sur la saison 2016-2017.

Equipe pilote du projet :

Nom	Prénom	Statut	Fonction	Mission dans le cadre du plan « Citoyens du Sport »
CADRES TECHNIQUES				
BURGOT	Isabelle	CTN	Directrice du département développement	Coordination de l'ensemble du plan « Citoyens du Sport »
ALLIAUME	Stéphane	CTN	Directeur du département formation fédérale	Coordination de la partie formation fédérale liée au plan « CS »
LEJARD	Marie-Hélène	CTN	Cadre du département développement	Mise en place du Service Civique
LAMOLLE	Frédéric	CTN	Adjoint au directeur du département formation fédérale	Gestion et mise en œuvre des formations nécessaires au projet
PERSONNELS FÉDÉRAL				
CHAUSSE	Martial	Cadre fédéral FFTir	Cadre du département développement	Mise en place des projets liés au domaine du handicap, scolaire et universitaire.
COLLIGNON	Annick	Secrétaire administrative FFTir	Secrétaire du département formation fédérale	Gestion administrative du dispositif « Cibles Couleurs »
QUENTEL	Philippe	Chargé de mission FFTir	Assistant de projet du département développement	Assistance à la conception de documents techniques et pédagogiques
BERTAGNOLIO	Thomas	Chargé de mission FFTir	Assistant de projet du département développement	Assistance à la conception de documents techniques et pédagogiques
ÉLU				
JOLY	William	Élu comité directeur fédéral	Président de la CNS pédagogie, formation, développement et handisport	Élu référent du projet

Entités associées :

COMMISSIONS NATIONALES SPORTIVES

Identité	Mission dans le cadre du plan « Citoyens du Sport »
CNS pédagogie, formation, développement et handisport	Suivi du projet
CNS et cadres techniques nationaux en charge des différentes disciplines (x 11)	Participation à l'élaboration des nouveaux projets en fonction des thématiques

TECHNICIENS

Identité/fonction	Statut	Mission dans le cadre du plan « Citoyens du Sport »
Conseiller technique interrégional (x 9)	CTN	Organisation et mise en œuvre de colloques d'information et de formation
Responsable formation ligue (x 28)	Bénévole et professionnel	Mise en œuvre des actions de formation de formateurs (formations initiale et continue des animateurs et initiateurs de club), formation et validation au dispositif « Cibles Couleurs »
Responsable entraînement ligue (x 28)	Bénévole et professionnel	Mise en œuvre des actions d'entraînement régionales dans le cadre du PES/PER, formation et validation au dispositif « Cibles Couleurs »
Responsable régional arbitrage (x 28)	Bénévole et professionnel	Mise en œuvre des actions de formation des arbitres (formations initiale et continue)
Entraîneur de club labellisé « Cibles Couleurs »	Bénévole et professionnel	Formation et validation des grades du dispositif « Cibles Couleurs » en fonction du niveau de qualification
Département vie fédérale (x 7)	CTN et salariés FFTir	Aide à la mise en œuvre des formations sur le terrain (lien avec l'arbitrage et les dirigeants)

Bilan des actions réalisées

Plan « CS » saisons 2015-16 / 2016-17

ENGAGEMENTS

BILANS

LES VALEURS PORTÉES ET PROMUES

15-16	Réalisation de documents de promotion en lien avec les valeurs et qualités « Cibles Couleurs » et la « Charte éthique » du tireur.	<ul style="list-style-type: none"> + Promotion des valeurs « Cibles Couleurs » et de la charte éthique par le biais d'affiches impliquant les SHN : Campagne Rio 2016. + création d'un Jeu de l'oie mettant en avant les valeurs « Cibles Couleurs » et l'esprit sportif.
15-16	Création d'un espace « développement » sur le site Internet de la FFTir avec une page spécifique sur les valeurs.	<ul style="list-style-type: none"> + Création de l'espace « valeurs » sur le site Internet de la FFTir. Il promeut les valeurs « Cibles Couleurs » et relaie les informations du ministère.
16-17	Alimenter l'espace « partage d'expérience » du site Internet de la FFTir notamment par le biais d'appels à projet en lien avec les valeurs « Cibles Couleurs ».	<ul style="list-style-type: none"> + Mise en place de l'appel à projet sur le CdF EdT Lorient 07/2017. - Transformation des dossiers reçus en fiche partage d'expérience (en cours). + Décision du comité directeur du 10/06/17 : <ul style="list-style-type: none"> • « Les CNS travailleront sur la création d'un dress-code propre à chaque discipline sur les championnats lorsque celui-ci n'est pas prévu au règlement international. • Pour la saison 2017-18 interdiction des jeans de couleur bleue (ou denim) sur les compétitions ISSF. • Intégrer l'interdiction des tenues style « camouflage », « combat » ou « police » dans le règlement de gestion sportive ».
16-17	Mise en place d'un dress-code pour les tireurs compétiteurs avec une campagne de communication associée.	

L'INTÉGRATION DES VALEURS DANS LES CURSUS DE FORMATION

15-16	Début de l'ingénierie sur le dispositif « Cibles Couleurs » adulte.	<ul style="list-style-type: none"> + Conception des premiers outils supports de la progression adulte (passeport et diplômes avec les valeurs et qualités). Premières réflexions sur une refonte du guide du formateur pour la cible pour le rendre compatible tout public.
16-17		<ul style="list-style-type: none"> - Suspension de l'ouverture du dispositif « Cibles Couleurs » aux adultes.
15-16	Extension du dispositif « Cibles Couleurs » à la discipline du plateau.	<ul style="list-style-type: none"> + « Cibles Couleurs » est maintenant accessible à la discipline du plateau avec notamment la sortie du guide du formateur et des affiches techniques (niveau blanc à vert). + Finalisation de la progression d'apprentissage sur les derniers niveaux de la progression (niveau bleu à arc-en-ciel).
16-17		
15-16	Production de contenus pédagogiques en lien avec les valeurs « Cibles Couleurs ».	<ul style="list-style-type: none"> + le guide du formateur plateau a été élaboré à partir de celui de la cible mais en renforçant les parties liées aux valeurs et qualités de façon à les faire vivre sur le terrain et les intégrer pleinement à l'évaluation.
16-17	Création d'un guide du formateur « Cibles Couleurs » en relation en les valeurs et qualités.	<ul style="list-style-type: none"> + Réalisation d'un guide pratique et pédagogique sur les valeurs et qualités « Cibles Couleurs ».
16-17	Accompagner sur le terrain la mise en place du dispositif « Cibles Couleurs » à la discipline du plateau.	<ul style="list-style-type: none"> + Mise en place d'un atelier de passages de grade « Cibles Couleurs » sur le CdF des Écoles de Tir Plateau 2017.
16-17	Intégration totale de « Cibles Couleurs » à tous les échelons de la formation bénévole et notamment sur les formations BFE1 et BFE2 (validation des grades correspondants aux niveaux des stagiaires) après un retour d'expérience positif pour les BFA et BFI.	<ul style="list-style-type: none"> + Mise en place des passages de grades sur les formations BFE1 (16) et BFE2 (6) pour les niveaux bleu, marron et arc-en-ciel.

LES COMPORTEMENTS CONTRAIRES AUX VALEURS DU SPORT

15-16	Étude prospective des outils à mettre en place dans le cadre d'un observatoire des comportements contraires aux valeurs du sport adapté au contexte de la FFTir.	- Non réalisé.
16-17		+ Création d'un comité d'éthique et de déontologie.

L'ENGAGEMENT DES JEUNES

15-16	Faire du CdF Écoles de Tir une compétition pour les jeunes organisée aussi par des jeunes : - intégration de jeunes arbitres déjà formés, - action de sensibilisation à l'arbitrage, - investissement des jeunes dans l'organisation de la compétition,	Des actions concrètes ont été mises en place : + atelier de sensibilisation à l'arbitrage sur le circuit ludique , + intégration de jeunes dans l'équipe d'encadrement du circuit ludique, + convocation de jeunes arbitres sur la compétition, + intégration informelle de jeunes au sein du Comité local d'organisation.
16-17	- continuer l'intégration de jeunes arbitres déjà formés et les actions de sensibilisation à l'arbitrage, - insuffler l'investissement des jeunes dans l'organisation de la compétition.	+ Actions reconduites sur 2016-17 avec un accent sur la mobilisation de jeunes sur l'encadrement du circuit ludique.
15-16	Continuité des actions d'amélioration du dispositif Jeune officiel UNSS.	+ Continuité du travail entre les référents FFTir et UNSS sur ce dossier et mise en place de la formation et de l'évaluation des jeunes officiels .
16-17	Continuer l'amélioration du dispositif Jeune officiel UNSS.	+ Nomination d'un nouveau référent et continuité du travail sur la saison 2016-17.
15-16	Début de l'ingénierie d'un dispositif « formateur jeune ».	- Reportée à la saison prochaine.
16-17	Associer les jeunes de la filière haut niveau à ce dispositif.	+ Une intervention pour informer sur les dispositifs d'encadrement et d'arbitrage a été mise en place pour 40 jeunes cadets (octobre 2016).
16-17	Dynamiser le dispositif « arbitre jeune ».	+ /- Continuité des actions de sensibilisation mais pas de modification du dispositif.
16-17	Début de l'ingénierie de la formation de dirigeant y compris pour les jeunes.	+ une action a été réalisée sur la ligue d'Alsace : sensibilisation aux priorités ministérielles, service civique, réglementation sur les infrastructures.
16-17	Mise en place du Service Civique à la FFTir.	+ la FFTir a obtenu l'agrément collectif pour le Service Civique 08/2017.

L'OFFRE DE PRATIQUE CONTINUE ET DE QUALITÉ

15-16	Signature de la convention avec l'UNSS et étude d'une déclinaison territoriale.	+ Signature de la convention le 20 juin 2016.
15-16	Mise en place d'une formation test sur le Tir sportif pour les enseignants d'EPS.	+ Mise en place d'une formation expérimentale en Île de France.
16-17	Mise en place d'une formation au plan national sur le Tir sportif pour les enseignants d'EPS.	+ Mise en place d'une formation ouverte au plan nationale.
16-17	Concevoir un plan « Tir en milieu scolaire et universitaire ».	+ /- renforcement des actions mises en place mais pas de rédaction d'un plan de développement.
16-17	Décliner au plan territorial la convention UNSS et accompagner la mise en place de sections sportives.	+ Un projet de déclinaison territoriale en cours de signature (Ligue Aquitaine). + Ouverture d'une section sportive en Tir sportif (lycée les Pannevelles – Provins - 77)
16-17	Alimenter les espaces « partage d'expérience » du site Internet de la FFTir en lien avec les publics cibles.	+ mise en ligne d'une fiche partage d'expérience sur le Tir sportif en milieu scolaire et une sur la féminisation .
16-17	En fonction de l'obtention ou non de la délégation pour le Tir paralympique, structuration de la filière handtir (développement, formation, circuit de compétition et haut niveau).	+ Obtention de la délégation pour le Para-tir 12/2016. Structuration de l'organisation fédérale, mise en place d'une CNS, d'un encadrement technique, de circuits de compétition et de formations.

LES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS AU SERVICE DES POPULATIONS ET DES TERRITOIRES

15-16	Mise en avant des valeurs de la FFTir dans la campagne pour les JO de 2016.	+ Promotion des valeurs « Cibles Couleurs » et de la charte éthique par le biais d'affiches impliquant les SHN : Campagne Rio 2016 .
15-16	Développement des actions de promotion sur les compétitions.	+ Des passages de grade « Cibles Couleurs » ont été mis en place sur les CdF Indoor et Écoles de tir (EdT) permettant de mettre en avant les valeurs et qualités du dispositif. + Un circuit ludique a été proposé sur les CdF EdT cible et plateau permettant de proposer des moments de convivialités. + Un match des coachs mettant en valeur l'investissement des encadrants a été mis en place sur le CdF EdT.
16-17		+ continuité des actions mises en place en 2015-16. + Le circuit ludique des EdT Plateau est ouvert aux accompagnants et spectateurs pour les faire participer à la manifestation en découvrant le Tir sportif.
16-17	Inclure systématiquement un paragraphe développement durable dans le cahier des charges des Championnats de France.	- non réalisé.
16-17	Impliquer les acteurs de la filière de haut Niveau dans les actions de promotion sur les manifestations (entraîneurs, athlètes).	+ Le cahier des EdT 2017 , distribué sur le CdF, sensibilise les jeunes tireurs sur les priorités ministérielles, chaque page est soutenu par un SHN.

Valeurs portées et promues

Actions	Pilote
Mise en place d'un dress-code pour les tireurs compétiteurs.	NNS de chaque discipline
Réaliser une campagne de communication associée au dress-code.	Service communication
Continuer l'alimentation de l'espace « partage d'expérience » du site Internet de la FFTir notamment par le biais d'appels à projet en lien avec les valeurs « Cibles Couleurs ».	Département développement

L'intégration des valeurs dans les cursus de formation

Actions	Pilote
Accompagner sur le terrain la mise en place du dispositif « Cibles Couleurs » à la discipline du plateau.	Formation fédérale
Intégration totale de « Cibles Couleurs » à tous les échelons de la formation bénévole et notamment sur les formations BFE1 et BFE2 (validation des grades correspondants aux niveaux des stagiaires) après un retour d'expérience positif pour les BFA et BFI.	Formation fédérale
Édition d'un jeu « Cibles Couleurs » intégrant une approche sur les valeurs et qualités « Cibles Couleurs » .	Département développement

Les comportements contraires aux valeurs du sport

Actions	Pilote
Étude prospective des outils à mettre en place dans le cadre d'un observatoire des comportements contraires aux valeurs du sport adapté au contexte de la FFTir.	Comité d'éthique et de déontologie

L'engagement des jeunes

Actions	Pilote
Faire du CdF Écoles de Tir une compétition pour les jeunes organisée aussi par des jeunes :	
- continuer l'intégration de jeunes arbitres déjà formés et les actions de sensibilisation à l'arbitrage,	NNS arbitrage
- insuffler l'investissement des jeunes dans l'organisation de la compétition notamment via le dispositif Service Civique,	Vie fédérale Développement
- intégrer des jeunes dans l'encadrement du circuit ludique.	
Dynamiser le dispositif « arbitre jeune ».	NNS arbitrage
Continuer l'amélioration du dispositif Jeune officiel UNSS,	NNS arbitrage
en assurer la promotion.	Département développement
Finaliser l'ingénierie du dispositif « formateur jeune ».	Formation fédérale PPF
Associer les jeunes de la filière haut niveau à ce dispositif.	
Début de l'ingénierie de la formation de dirigeant y compris pour les jeunes.	Département développement
Action de formation en région, notamment sur les infrastructures et le Service Civique.	Département développement
Accompagner les clubs et les jeunes engagés dans le dispositif du Service Civique	Département développement
Inciter de nouvelles structures à entrer dans le dispositif.	Département développement

L'offre de pratique continue et de qualité

Actions	Pilote
Concevoir un plan « Tir en milieu scolaire et universitaire ».	Département développement
Décliner au plan territorial la convention UNSS.	Département développement
Accompagner la mise en place de sections sportives.	Département PPF
Promouvoir les sections sportives.	Service communication
Pérenniser la mise en place d'une formation au plan national sur le Tir sportif pour les enseignants d'EPS.	Département développement
Continuer l'alimentation des espaces « partage d'expérience » du site Internet de la FFTir en lien avec les publics cibles.	Département développement
Poursuivre la structuration de l'Handi-tir et du Para-tir notamment par le biais du suivi du projet « génération 2024 : optimisation de la performance paralympique ».	Département développement
Décliner les valeurs et qualités « Cibles Couleurs » par rapport au handicap et assurer la promotion du dispositif auprès de ce public.	Département développement

Les évènements sportifs au service des populations et des territoires

Actions	Pilote
Accompagner les Comités d'Organisation Locaux (COL) souhaitant s'investir dans une démarche de développement durable.	Département développement
Mises en place d'actions de promotion sur les compétitions.	Département développement
Faire des compétitions organisées sur le CNTS une vitrine des démarches en matière de développement durable.	CNTS